



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours: CAPES EXTERNE

Section : Langues vivantes

Option : Portugais

Session 2020

Rapport de jury présenté par:

Anne-Dominique Valières, Présidente du Jury



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Table des matières

| | |
|--|----|
| Observations générales | 3 |
| Bilan des épreuves | 4 |
| Définition des épreuves | 5 |
| Programme de l'épreuve de composition (1^{ère} épreuve d'admissibilité) | 7 |
| Épreuves écrites d'admissibilité | |
| La composition..... | 8 |
| La traduction | |
| – le thème | 14 |
| – proposition de traduction..... | 18 |
| – les faits de langue..... | 19 |
| – la version..... | 21 |
| – proposition de traduction..... | 26 |
| – bibliographie pour la traduction..... | 27 |



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Pour cette session 2020 du CAPES externe, le nombre d'inscriptions s'est avéré légèrement moins élevé que l'année précédente (94 candidats inscrits contre 98 l'an passé). Cinq postes étaient, néanmoins, offerts au concours, nombre identique à celui de la session 2019. Le jury a déploré que seuls 40 candidats (42,55% des inscrits) aient été présents aux épreuves écrites. Il est à noter qu'un candidat ne s'est présenté qu'à une seule de ces épreuves.

La crise sanitaire exceptionnelle qu'a traversé notre pays a nécessité d'interrompre l'organisation des concours de recrutement d'enseignants entraînant ainsi un nouveau calendrier des épreuves écrites (les deux premiers jours de juillet pour le portugais) et une annulation des épreuves orales. Le caractère exceptionnel de cette session de concours aurait donc pu susciter plus d'intérêt et de participation de la part des candidats.

À travers les différentes épreuves écrites (composition et traduction), le jury a constaté un niveau général plus faible que les années précédentes notamment en traduction.

Le Capes de portugais est un concours de recrutement sélectif et exigeant. Il demande aux candidats d'avoir une formation universitaire solide en langue portugaise et en civilisation des pays de l'aire lusophone. Une maîtrise parfaite de la langue française est exigée ainsi que celle des programmes de l'enseignement du second degré allée à une bonne connaissance du système éducatif français.

À la lueur des épreuves écrites, le jury a pu constater que de nombreux candidats n'ont pas toujours eu une perception très claire des exigences attendues à un tel concours en matière de compétences linguistiques, culturelles et méthodologiques. Néanmoins, les candidats admis ont fait preuve de solides connaissances. Le jury tient, donc, à les féliciter chaleureusement et leur souhaite des débuts enthousiasmants dans le métier d'enseignant. Il leur rappelle, néanmoins, les conditions particulières liées à leur titularisation au cours d'un entretien professionnel devant une commission (Arrêté du 28 août 2020 fixant les modalités complémentaires d'évaluation et de titularisation des lauréats des concours de recrutement 2020).

Conscient qu'un nombre important de candidats ne bénéficie pas d'une préparation au concours du CAPES de portugais, le jury a essayé, à l'instar des années précédentes, de concevoir le présent rapport comme une aide concrète et précise aux futurs candidats. Il rappelle à ces candidats que le programme de la session 2021 est disponible sur le site officiel du ministère et que des indications bibliographiques précieuses se trouvent dans les programmes de lycée et dans les documents ressources pour la seconde et le cycle terminal publiés sur le site Eduscol.

Les encouragements du jury vont à ceux qui ont échoué, alors qu'ils étaient en mesure de réussir à ce concours exigeant. Il leur revient de porter un regard lucide sur leurs points faibles et de persévérer dans leurs efforts pour y remédier. La lecture attentive de ce rapport et de ceux des années précédentes pour les épreuves orales, devrait pouvoir les y aider.

Mes remerciements très sincères vont aux membres du jury, qui, en cette session difficile et exceptionnelle, ont encore une fois prouvé leur compétence, leur adaptabilité, leur efficacité et disponibilité face à ces conditions si particulières.

Anne-Dominique Valières
Présidente du Jury



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bilan général des épreuves

Nombre de postes: 5

Bilan de l'admissibilité / admission

Nombre de candidats inscrits : 94 Inscrits

Nombre de candidats non éliminés 40 (42,5% des inscrits)

Nombre de candidats admissibles : 5 (12,5% des non éliminés)

Moyenne des candidats non éliminés : 6,02/20

Moyenne des candidats admissibles : 12,15/20

Barre d'admissibilité : 11,25/20

| Épreuve de composition | |
|------------------------|-------------|
| 14 | 1 candidat |
| 13 | 1 candidat |
| 12 | 2 candidats |
| 10 | 2 candidats |
| 09 | 2 candidats |
| 08 | 3 candidats |
| 07 | 1 candidat |
| 06 | 6 candidats |
| 05 | 7 candidats |
| 04 | 6 candidats |
| 03 | 6 candidats |
| 02 | 2 candidats |
| 01 | 1 candidat |
| 0,5 | 1 candidat |

| Épreuve de traduction | |
|-----------------------|-------------|
| 17 | 1 candidat |
| 16 | 1 candidat |
| 13 | 2 candidats |
| 12,5 | 3 candidats |
| 12 | 1 candidat |
| 11 | 2 candidats |
| 10,5 | 2 candidats |
| 09 | 1 candidat |
| 08,5 | 1 candidat |
| 08 | 2 candidats |
| 06,5 | 1 candidat |
| 05,5 | 1 candidat |
| 05 | 3 candidats |
| 04,5 | 2 candidats |
| 03,5 | 5 candidats |
| 03 | 1 candidat |
| 02,5 | 1 candidat |
| 02 | 1 candidat |
| 01 | 9 candidats |
| 0,5 | 1 candidat |



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Épreuves du CAPES externe section langues vivantes étrangères

Descriptif des épreuves du Capes externe et du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement privé (Cafep) correspondant section langues vivantes étrangères (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, néerlandais, portugais, russe).

Modification réglementaire à compter de la session 2016

L'arrêté du 13 mai 2015, publié au Journal officiel du 5 juin, a modifié la deuxième épreuve d'admissibilité.

[arrêté modificatif du 13 mai 2015](#)

Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note **zéro est éliminatoire**.

Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

L'ensemble des épreuves du concours vise à **évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles** de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

Épreuves d'admissibilité

Composition

- Durée : 5 heures
- Coefficient 2

L'épreuve consiste en une **composition en langue étrangère à partir d'un dossier** constitué de documents de littérature et/ou de civilisation portant sur l'une des notions ou thématiques choisies dans les programmes de lycée et de collège. À cette composition peut être ajoutée une question complémentaire sur l'exploitation dans le cadre des enseignements de la problématique retenue.

Pour cette épreuve, **deux notions** (programmes de collège et de lycée) **et deux thématiques** (programme de littérature étrangère en langue étrangère) **sont inscrites au programme** du concours, qui est renouvelé par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une **publication sur le site internet du ministère** chargé de l'Éducation nationale.

Traduction

- Durée : 5 heures
- Coefficient 2

L'épreuve consiste, **au choix du jury**, en la **traduction en français d'un texte en langue étrangère et/ou la traduction en langue étrangère d'un texte en français, accompagnée(s) d'une réflexion en français** prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre.

L'épreuve doit permettre au candidat de **mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique** vis-à-vis de ces savoirs.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Épreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

Épreuve de mise en situation professionnelle

- Durée de la préparation : 3 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure (première partie : exposé : 20 minutes, entretien : 10 minutes ; seconde partie : exposé : 20 minutes, entretien : 10 minutes)
- Coefficient 4

L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents se rapportant à l'une des notions ou thématiques de l'ensemble des programmes de lycée et de collège. Ces documents peuvent être de nature différente : textes, documents iconographiques, enregistrements audio ou vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves.

L'épreuve comporte deux parties:

- une **première partie en langue étrangère consistant en un exposé** comportant la présentation, l'étude et la mise en relation des documents. L'exposé est **suivi d'un entretien en langue étrangère** durant lequel le candidat est amené à justifier sa présentation et à développer certains éléments de son argumentation,
- une **seconde partie en langue française consistant en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques** de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie, suivie d'un entretien en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.

Chaque partie compte pour moitié dans la notation.

La **qualité de l'expression en langue française et dans la langue de l'option est prise en compte** dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

- Durée de la préparation : 2 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure (30 minutes maximum pour chaque partie)
- Coefficient 4

L'épreuve porte:

- d'une part, **sur un document de compréhension fourni par le jury**, document audio ou vidéo authentique **en langue étrangère** en lien avec l'une des notions des programmes de lycée et de collège,
- d'autre part, **sur un dossier fourni par le jury** portant sur la même notion des programmes et composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel.

La **première partie** de l'entretien se déroule **en langue étrangère**. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.

La **seconde partie** de l'entretien se déroule **en français**. Elle **permet de vérifier**, à partir de l'analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, **la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins** des élèves, à **se représenter la diversité des conditions d'exercice** de son métier futur, à **en connaître de façon réfléchie le contexte** dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) **et les valeurs** qui le portent, dont celles de la République.

Le document audio ou vidéo et l'enregistrement d'une production orale d'élève n'excéderont pas chacun trois minutes.

La **qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation** de chaque partie de l'épreuve.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Programme de l'épreuve de composition (première épreuve d'admissibilité)

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année.

Thème culturel du programme de collège

Langages

Axes du programme de lycée

Le village, le quartier, la ville
Identité et échanges
Innovations scientifiques et responsabilité
Territoire et mémoire



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les épreuves écrites d'admissibilité

I- Épreuve de composition (Durée : 5 heures -Coefficient 2)

Rapport rédigé par Olinda Pires

*L'épreuve consiste en une **composition en langue étrangère à partir d'un dossier** constitué de documents de littérature et/ou de civilisation portant sur l'une des notions ou thématiques choisies dans les programmes de lycée et de collège. À cette composition peut être ajoutée une question complémentaire sur l'exploitation dans le cadre des enseignements de la problématique retenue.*

*Pour cette épreuve, **deux notions** (programmes de collège et de lycée) **et deux thématiques** (programme de littérature étrangère en langue étrangère) **sont inscrites au programme** du concours, qui est renouvelé par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une **publication sur le site internet du ministère** chargé de l'Éducation nationale.*

L'épreuve de composition en langue étrangère était organisée, cette année, autour de l'axe de cycle terminal « Territoire et mémoire », et se composait d'un extrait de *Os Cus de Judas* de António Lobo Antunes, d'un extrait de *A Costa dos Murmúrios* de Lídia Jorge, et, enfin, d'un passage de *O miúdo que pregava pregos numa tábu*a de Manuel Alegre. Les trois textes proposés invitaient le candidat à organiser sa réflexion autour d'une problématique lui permettant de mettre en résonance les documents et la thématique proposée. Il s'agissait, par conséquent, de montrer une bonne compréhension des différents documents mais aussi d'être en mesure de faire appel à des savoirs plus larges (historiques, politiques, économiques, et culturels) témoignant d'une solide connaissance du monde lusophone.

On attendait, dans cette épreuve de composition, que le candidat fasse preuve d'esprit de synthèse, de cohérence, qu'il arrive à dégager l'unité des différents documents, qu'il les mette en perspective avec la thématique proposée tout en montrant sa maîtrise de la langue portugaise et ses facultés à s'exprimer avec la clarté et la rigueur indispensables à tout futur enseignant. Ainsi, la correction grammaticale, le niveau de langue et la précision linguistique servant une composition intelligemment nourrie et structurée devaient contribuer à atteindre les objectifs de cette épreuve. Beaucoup de notes très basses sont, donc, liées à une maîtrise insuffisante de la langue ou encore à une vacuité des contenus alors même que la copie attestait d'un bon niveau linguistique.

La méthodologie de la composition

La composition est pour le candidat l'occasion de faire la preuve de ses capacités à mettre en relation, analyser, argumenter, démontrer, structurer sa pensée et son discours. La structuration du devoir est un élément clé qui mettra en exergue la cohérence de la pensée. Il s'agit d'élaborer une composition divisée en différentes parties et sous parties reliées entre elles par des transitions qui permettront au correcteur d'apprécier la clarté et la justesse de la pensée ainsi que sa maîtrise de la langue portugaise. La nécessité d'organiser sa réflexion implique donc de suivre un plan réfléchi et cohérent. Si quelques candidats ont montré qu'ils étaient capables de dégager une problématique après avoir analysé les documents du corpus, ont proposé un plan clair et pertinent,



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

un développement logique dans une langue claire et efficace en utilisant des transitions qui renforçaient la logique et la cohérence de leur propos, d'autres ont mis en évidence les difficultés qu'ils rencontrent à organiser un texte en parties, sous-parties et même en paragraphes. Ainsi, certaines copies proposent une réflexion d'un seul tenant, tout le développement ou chaque partie constituant alors un seul et même paragraphe. Dans d'autres cas, à l'inverse, il y a profusion d'alinéas et dans ce cas, chaque phrase correspond à un paragraphe.

Dans le cas présent, une lecture attentive de l'énoncé devait permettre de dégager une problématique en lien avec l'axe du programme de lycée de cycle terminal « territoire et mémoire », et d'envisager celui-ci en le mettant en perspective avec les différents documents proposés dans le dossier. À ce stade, on s'attend donc à ce que soient rigoureusement respectées certaines exigences, notamment d'ordre méthodologique. La composition de CAPES s'apparente en tous points aux critères de la composition universitaire. On attend du candidat qu'il débute son propos par une introduction dans laquelle il présentera les documents, les mettra en relation afin de dégager la problématique qui fera l'objet de son devoir. L'introduction sera également l'occasion d'annoncer le plan qui sera ensuite développé en parties et sous parties identifiables reliées entre elles par des transitions qui renforceront la cohérence et la logique de la réflexion. Comme son nom l'indique, la composition sur dossier repose sur l'analyse d'un corpus de documents – textes ou images – fournis, en vue d'une réflexion approfondie sur une thématique/axe, une ou des problématiques préparées, en amont, puisque rattachées aux programmes du second degré. L'analyse du corpus proposé est une des étapes essentielles, la première sans doute, qui permet de rassembler les éléments les plus pertinents qui fonderont cette réflexion, exposée par le biais d'une argumentation maîtrisée, c'est-à-dire articulée autour des idées maîtresses préalablement définies grâce à l'analyse des différents documents. Analyse, problématisation, définition d'un plan constituent donc les étapes incontournables dans le cadre de l'exercice. On peut s'étonner qu'une partie non négligeable des candidats livrent une réflexion sur chacun des documents, pris l'un après l'autre, comme si les documents proposés n'avaient aucun lien entre eux. L'analyse, parfois pertinente en soi, qui est ainsi faite, n'en est pas moins très révélatrice d'une incapacité à organiser les idées essentielles et à les mettre au service de la démonstration souhaitée. Bien que la grande majorité des copies ait proposé une introduction, le jury a pu constater que l'exercice de la composition était loin d'être maîtrisé par tous. Quelques candidats ont produit des compositions qui révèlent une bonne maîtrise de l'exercice, avec une problématique pertinente, un plan annoncé qui permet de faire une analyse transversale des documents, après y avoir décelé les traits communs, le tout étayé par des exemples bien sélectionnés. Nous constaterons, cependant, que nombre des candidats ne maîtrisent pas la méthodologie de la composition. Ainsi, de très nombreuses copies ne présentaient aucune problématisation, aucun plan ou bien un plan qui ne reflétait pas une réflexion cohérente, multipliant les digressions et les considérations personnelles et estimant, peut-être, que cela était en mesure de se substituer à une analyse rigoureuse des documents. Enfin, beaucoup de candidats ont montré de grandes difficultés à identifier les lignes directrices communes aux trois extraits et à les articuler au travers d'une problématique qui ouvre sur un travail d'analyse littéraire et de mise en relation réelle et claire et se sont limités à une fastidieuse paraphrase des documents sans les mettre en résonance avec la thématique et sans élaborer de problématique ni de proposition de plan d'analyse.

Certains candidats ont évoqué en toile de fond aux cadres spatio-temporels des trois extraits, une "guerre en Angola", ne connaissant, sans doute pas, l'œuvre de Lídia Jorge, dont l'action se passe au Mozambique. Quelques autres ont compris que le deuxième extrait faisait référence au départ de soldats pendant la Deuxième Guerre Mondiale, s'appuyant pour cela sur le passage « *que partiam em direção ao Norte* » ou encore que l'action se déroulait au XVIII^{ème} siècle. Le même passage a conduit une candidate à situer l'action pendant la Révolution du 24 avril 1974. Enfin, d'autres se sont lancés dans des considérations complètement hors de propos, en utilisant



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

des références incongrues comme par exemple, la citation d'un chanteur brésilien, Cazusa, « *cantor brasileiro que morreu nos anos 90* », « *eu vejo um museu de grandes novidades, o tempo não pára* ». Des références à Fernando Pessoa, José Saramago, Machado de Assis, aux chanteurs Roberto Carlos, Caetano Veloso ou Chico Buarque sans un lien justifié avec les documents ont également été utilisées pour essayer d'étayer la réflexion. Nous rappellerons, donc, que toutes digressions, références hors-sujet sont à éviter. La culture littéraire, musicale, et artistique des candidats peut être un critère important, mais il convient de s'assurer que ce que l'on affirme vient compléter, illustrer ou élargir de façon pertinente l'analyse des documents.

Enfin, certaines copies proposaient une approche des documents appuyée sur des considérations complètement hors-sujet voire totalement dénuées de sens. Pour exemple, le nom de la maison d'édition *Dom Quixote* par laquelle les trois ouvrages ont été publiés a fait l'objet de confusions pour le moins surprenantes. Un candidat a pensé qu'il s'agissait d'un périodique, un autre a jugé que les extraits émanaient d'un ouvrage dont on ne sait au juste s'il s'agit du Don Quichotte de Cervantès (« *veremos aqui em três documentos tirados da obra de Dom Quixote, por três literarios diferentes em épocas diferentes* »). D'autres candidats ont, quant à eux, perdu de vue l'axe proposé et mal compris, de surcroît, le thème commun aux trois documents ce qui les a conduits à construire leur réflexion autour de thèmes qui n'avaient pas lieu d'être cités ici comme l'exil, l'émigration, la « *saudade* », par exemple.

Le manque de méthode, voire de bon sens, commun à de nombreuses copies est tout à fait regrettable car il est révélateur d'une difficulté à ordonner et à organiser sa pensée, mais aussi d'une méconnaissance de la littérature et de la culture lusophone, qualités indispensables à tout futur enseignant de portugais.

Pour ce qui est du développement, la lecture du corps du devoir devait attester d'une progression et ne pas donner l'impression d'une juxtaposition d'idées désorganisées. Dans cette partie, il est, en effet, recommandé aux candidats de bien hiérarchiser les idées qu'ils avancent et de recourir aux citations pour illustrer leurs propos. Le dossier devait être mis au service de l'axe de cycle terminal « territoire et mémoire » à la lumière des documents proposés, et être envisagé sous cet angle particulier. On espérait, donc, des candidats qu'ils puissent mener une réflexion en s'appuyant sur le corpus proposé en en dégagant un fil conducteur. Il ne s'agissait pas de se livrer à une longue et inutile exposition sur la guerre coloniale mais une contextualisation s'avérait, néanmoins, nécessaire. On attendait des candidats qu'ils puissent mener une réflexion autour des trois expériences de guerres présentées dans ce corpus. La corporification de la mémoire par l'écriture, le passage de la mémoire individuelle à une mémoire collective par le jeu de la parole, la nécessité de dire/écrire la guerre pour panser ses plaies, surmonter le traumatisme et accéder à la reconstruction, le partage du trauma, l'impuissance des mots à amoindrir la souffrance, et l'impossible résilience sont autant de thématiques qui auraient dû être évoquées et analysées dans cette composition. Le temps qui occupe également une place centrale dans les extraits proposés aurait mérité aussi d'être étudié. Comment le temps de la guerre, le temps de la mémoire, le temps universel et le temps individuel s'enchevêtrent-ils avec le temps de l'écriture ? Comment les trois temps des récits rendent-ils compte de différentes expériences de guerre ? Comment la mémoire individuelle s'imbrique-t-elle avec l'Histoire ?

La mise en contexte et les références civilisationnelles et/ou littéraires étaient, dans cette partie, des éléments essentiels pour éclairer le dossier et en proposer une analyse pertinente. Néanmoins, le développement de la composition ne devait pas se transformer ni en une triste et inutile paraphrase des documents ni en un étalage de connaissances totalement hors sujet comme on a pu le constater dans certaines copies. En cas de doute, il est conseillé de s'appuyer uniquement sur les informations apportées par les documents et de s'abstenir de proposer des lectures hasardeuses quant à la contextualisation des extraits ou à la caractérisation des œuvres.

Il est nécessaire pour le candidat, de savoir trouver la juste mesure et d'utiliser les connaissances qu'il a du monde lusophone à bon escient, dans un objectif d'illustration de son



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

propos. Il lui faut également sélectionner judicieusement les références dont il dispose en matière d'art, d'histoire, de littérature et de civilisation, savoir les hiérarchiser et les conceptualiser en montrant une bonne maîtrise de la langue.

Le jury a pu remarquer qu'un certain nombre de candidats avait opté pour un descriptif de chacun des documents, séparément en se cantonnant à une paraphrase maladroite et sans aucun intérêt plutôt que de repérer des convergences dans les trois documents du dossier ainsi que leur lien avec la thématique choisie. Cette démarche aurait permis de dessiner un plan et de bâtir une analyse structurée et cohérente.

Enfin, pour clore l'exercice, il était indispensable de ne pas négliger la conclusion qui permet de faire un bilan de ce qui a été démontré. Cette étape a, malheureusement, été trop souvent bâclée, soit par manque de temps soit à cause d'une méconnaissance de la méthodologie de la composition. L'absence de conclusion ou une conclusion bâclée contribue à mettre en évidence les défaillances de l'ensemble du devoir. Nous conseillons donc aux futurs candidats de prendre la peine de rédiger au brouillon, une introduction, le plan du devoir avec ses parties et sous parties ainsi qu'une conclusion complète. Cette démarche leur permettra de vérifier la cohérence et la progression de l'ensemble de la composition.

Il convient également de rappeler que les programmes de CAPES s'articulaient uniquement autour de thèmes culturels et d'axes des programmes de collège et de lycée. La composition de format universitaire attendue devait donc impérativement être adossée aux programmes d'enseignement, ce qui suppose une connaissance approfondie de ces derniers ainsi que des documents ressources qui les accompagnent et en illustrent la mise en œuvre.

Il n'est nullement attendu des candidats qu'ils expliquent comment ils utiliseraient les documents du corpus en classe mais bien qu'ils fassent dialoguer la ou les problématiques à partir desquelles ils abordent l'analyse du corpus avec la thématique ou l'axe au programme du concours.

Nous souhaitons, pour clore cette réflexion, sur la méthodologie de la composition, attirer l'attention des candidats sur le fait que, si toute mise en relation pertinente avec les programmes d'enseignement est valorisée, le jury n'attend nullement qu'ils établissent des liens hasardeux entre les documents du corpus et l'enseignement des langues vivantes ou encore avec les compétences attendues de tout enseignant. De la même façon, il convient que les candidats appuient ce qu'ils affirment sur les documents soumis à l'analyse et ne se basent pas sur leur simple ressenti, au risque de devenir péremptoires et de rendre, de fait, leurs propositions irrecevables. Ainsi, un candidat avance une observation maladroite faisant état de ses représentations sur l'enseignement de la langue portugaise (« *uma grande parte dos alunos são lusodescendentes* »).

Une lecture attentive des rapports de jury constitue donc une étape indispensable à la formation des candidats et devrait être en mesure de leur permettre de cerner précisément les attendus de ce jury .

La correction de la langue

Un concours de recrutement de futurs enseignants de portugais ne peut, de toute évidence, faire abstraction de la correction de la langue utilisée par les candidats. Si quelques copies ont attesté d'une capacité à s'exprimer dans une langue de niveau soutenu, riche et élégante, dénuée de répétitions et permettant de transmettre au lecteur une réflexion fine et aboutie, d'autres ont mis en évidence une maîtrise insuffisante, voire des défaillances lexicales et grammaticales inacceptables. Ainsi, deux copies ont particulièrement atterré le jury tant le niveau de langue était faible et rendait le contenu proposé incompréhensible. On s'interroge encore, à ce stade, sur la formation et les intentions de ces candidats qui ont aligné dans leurs productions des mots les uns à la suite des autres, sans parvenir à construire des phrases et donner du sens à leur propos.

Parmi les erreurs les plus récurrentes relevées dans les différentes copies, nous citerons de nombreux gallicismes et hispanismes (*estudiado, resonamento, nacionalidade, nuançado, enviado*



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ao fronte, etc.), des barbarismes (*contemporanos, restituição, familiar, salientamento, ressata, respeitivamente, derrumbamento, possedê-los, etc*) des erreurs de conjugaison (confusion entre les formes *fui e foi*, accord sujet/verbe inexistant *os trechos nos leva a pensar, essa frieza que sente os soldados, o território se compõem*, etc.), une méconnaissance de l'emploi du pronom relatif *cujo* (*cuja a guerra, crítica da sociedade que mora na capital e cuja tem uma rotina, etc.*), ainsi que de la régence verbale (*participaram ao dever de memória, lutaram para, o domínio sobre o território, é impossível de voltar, etc.*), des erreurs de syntaxe (*podemos aceitar as consequências de uma guerra e sobrevive-la, o que lhe diferencia dos outros documentos, são onnipresentes, a questão territorial é presente nos dois, etc.*), des erreurs d'orthographe (*clasica, analizamos, espingargas, parece, intrinsecamente, consciencia, latu, explicou, occidental, a través, disignar, colonizador, etc.*) et une accentuation graphique pour le moins fantaisiste, voire inexistante (*nivel, decadas, hostil, tambem, Africa, public, contemporanea, fácil, epoca, etc.*).

Si certaines des erreurs citées n'entravent pas directement la compréhension du contenu de la composition, d'autres rendent le propos confus, parfois même incompréhensible et toutes entament la crédibilité du candidat. Nous remarquerons, pour clore cette réflexion sur la correction de la langue, une imprécision dans le choix du vocabulaire qui atteste d'une méconnaissance, voire d'une confusion de ce que les termes décrivent. Ainsi, nombre des candidats confondent auteur, narrateur et protagoniste, description et représentation, montrer et démontrer ce qui n'est pas acceptable pour de futurs enseignants.

Les conseils aux candidats

Il est attendu des candidats qu'il soient capables de rédiger leurs compositions dans un niveau de langue soutenu, clair et précis et qu'ils organisent leur réflexion autour d'une problématique qu'ils doivent être en mesure d'illustrer et de développer avec pertinence et cohérence en s'appuyant sur les différents documents du dossier mis en résonance avec l'axe ou la thématique proposée.

Une lecture attentive des documents qui constituent le corpus autour duquel doit être organisée la réflexion s'avère, en premier lieu, indispensable. Il s'agit, lors de cette phase, de parvenir à une compréhension fine des éléments explicites mais aussi implicites, de saisir les nuances et les ambiguïtés qui font la richesse des documents proposés à l'analyse.

Une lecture répétée devrait permettre aux candidats de dégager des pistes d'interprétation des documents ainsi que de problématiser leur réflexion, en établissant des liens avec les éléments du corpus. Une fois la problématique dégagée, grâce à une lecture attentive, les candidats devraient être en mesure de pouvoir organiser l'analyse des différents extraits en l'articulant autour d'un plan clair, cohérent et explicite. Les documents du corpus doivent donc être au cœur de l'analyse et servir d'appui à la composition. Il n'est pas pensable de produire une composition qui se limite à l'énumération d'une série de banalités incohérentes sur l'axe « Territoire et mémoire » sans faire allusion une seule fois à l'un des documents du corpus.

Bien entendu, le corpus soumis aux candidats peut être mis en relation avec d'autres œuvres, quand cela s'avère pertinent mais cela ne doit pas être l'occasion d'un étalage scientifique déconnecté de tout lien avec les extraits proposés à l'analyse.

Certains candidats ont, en effet, proposé des développements déconnectés des textes analysés, et se sont perdus dans des considérations générales en proposant un plan et des analyses basées sur des œuvres qui n'étaient pas proposés (*O Vendedor de Passados* de José Eduardo Agualusa ou encore *Terra Sonâmbula* de Mia Couto) bien qu'y faire simplement référence et montrer comment ces dernières font écho au corpus aurait été tout à fait pertinent.

La mise en résonance des textes entre eux et avec l'axe ou la thématique annoncée s'avère donc être une étape indispensable. L'analyse proposée par les candidats dans la



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

composition ne doit pas se limiter à celle de l'extrait qui les aura davantage inspirés sans lien aucun avec l'axe au programme du concours. Il s'agit bien de faire dialoguer les documents en s'appuyant sur des entrées pertinentes qui permettront de comparer, nuancer et ne pas se limiter à un listage des similitudes ou différences.

La mise en relation des différents éléments du corpus a pour but de dégager les spécificités de chacun des documents autour d'une même problématique clairement identifiée qui permet également d'afficher l'axe proposé comme un fil conducteur majeur de la réflexion. Dans cette perspective, le niveau de langue des candidats est particulièrement important. Le choix des termes employés, lors de la rédaction, doit être réfléchi et précis pour éviter toute approximation. Ainsi, il est attendu de tout candidat qu'il maîtrise la langue cible qu'il entend enseigner. Cela suppose une préparation intensive, au préalable, pas seulement sur le plan linguistique mais aussi du point de vue du sens et de la valeur des mots. Pour pouvoir traiter ce sujet de composition, il s'avérerait indispensable d'être en mesure de distinguer ce qui faisait la particularité des trois passages soumis à l'analyse, d'y percevoir le lien entre mémoire individuelle et Histoire au travers des trois temps distincts des différentes narrations (juste après la guerre, synchrone, bien après la guerre) et de comprendre quel rôle peut revêtir l'écriture, la parole pour panser le traumatisme lorsque la résilience semble impossible.

Afin de conserver un style fluide et de ne pas entraver la compréhension des correcteurs, nous recommandons également aux candidats d'éviter les phrases extrêmement longues où ces derniers finissent par perdre le fil de leur pensée. La ponctuation s'avère, elle aussi, un élément essentiel et facilitateur de la compréhension qui doit être maîtrisé et utilisé dans une composition. En effet, l'emploi ou pas d'une virgule change parfois radicalement le sens d'une phrase.

Le style et le niveau de langue sont des éléments qui se travaillent à travers une exposition régulière à une langue écrite de qualité. Cela passe bien entendu par la lecture mais cela suppose aussi de s'entraîner à produire, de prendre conscience de ses faiblesses et de travailler les points de grammaire qui ne sont pas assimilés, d'enrichir son vocabulaire afin de faire en sorte d'utiliser le mot adéquat. Ainsi, le jury a pu noter, comme cela a déjà été signalé, l'emploi de notions et de concepts inappropriés, révélateurs d'une incapacité à analyser.

La connaissance du monde lusophone et l'utilisation pertinente des informations dont le candidat dispose sont des atouts indéniables à condition que celles-ci soient utilisées pour illustrer un propos structuré en lien avec le sujet. Organiser son devoir en proposant une introduction, un développement qui suivra un plan et une conclusion s'avère donc indispensable. Il convient d'illustrer sa réflexion en citant les documents mais ces citations ne doivent en aucun cas être trop longues, ni se substituer à la réflexion du candidat, elles doivent venir étayer la réflexion et être exploitées dans l'argumentation.

Le sujet proposé en composition invitait à problématiser et à analyser en mettant des documents et un axe en résonance. Si le plan que l'on a choisi de suivre pour répondre aux attentes est bien construit, il évitera les redites et la paraphrase qui transforme la composition en une juxtaposition d'idées sans intérêt. Ce plan doit se fondre dans le corps de la composition, s'intégrer à l'argumentation et éviter le recours aux titres et aux sous-titres comme cela a été le cas dans certaines copies.

Enfin, le jury invite les candidats à respecter les règles de typographie, le constat ayant été fait d'un mauvais emploi des majuscules, de mots mal coupés en fin de ligne, de l'absence d'alinéas en début de paragraphe et de titres de livres non soulignés, autant d'éléments qui permettent aux correcteurs de se forger une idée globale du travail proposé.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

II- Épreuve de traduction (Durée : 5h ; Coefficient : 2)

En guise d'introduction, nous rappellerons la nature de l'épreuve de traduction ainsi décrite dans le *Journal Officiel* du 27 avril 2013.

Traduction (thème ou version, au choix du jury). L'épreuve consiste en une traduction accompagnée d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre. L'épreuve permet au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

A compter de la session 2014, l'épreuve de traduction ne présente plus qu'un seul texte de « **thème ou version, au choix du jury** ». Mais un nouvel arrêté, daté du 13 mai 2015 et paru au *Journal Officiel* du 5 juin 2015, introduit à compter de la session 2016 la possibilité d'utiliser à la fois un thème et une version dans un même sujet d'épreuve de traduction. Le jury a fait le choix de maintenir les deux exercices en raccourcissant la longueur des textes car il semble important de pouvoir évaluer chez les candidats la maîtrise des deux langues.

Le thème

Rapport rédigé par Maria Araujo et Isabelle Leite

Présentation du texte :

L'extrait proposé cette année a été tiré du roman d'Amélie Nothomb qui emprunte son titre à une citation tronquée d'Alfred de Musset : « Ah ! Frappe-toi le cœur, c'est là qu'est le génie ». L'écrivaine y aborde le thème de la jalousie d'une mère envers sa fille. Dès les premières pages, cette mère surgit : encore jeune et sans enfant, il s'agit de Marie ; une jeune fille à qui tout sourit, qui se sait belle et qui éprouve du plaisir à se sentir enviée. C'est précisément ce passage qui a été retenu pour la traduction.

Il ne présente pas de difficulté particulière si ce n'est quelques expressions idiomatiques qui demandaient aux candidats une bonne connaissance de la langue portugaise pour pouvoir les traduire avec justesse et élégance. Le lexique, en apparence simple, renvoie cependant à des notions précises qu'il convenait de distinguer avec discernement pour les faire apparaître dans les copies.

Le récit est, quant à lui, essentiellement rédigé à l'imparfait de l'indicatif, un temps verbal courant, et compte quelques occurrences moins communes au conditionnel présent.

Il s'agit d'un roman à la troisième personne mais le passage proposé aux candidats ne leur permet pas de savoir si le narrateur est intradiégétique (qui fait partie de l'histoire) ou extradiégétique (qui ne fait pas partie de l'histoire). Cette question aurait dû retenir l'attention des candidats pour pouvoir traiter avec cohérence le deuxième fait de langue et justifier leur choix de traduction.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Remarques générales :

Cette année, le jury a décidé de présenter dans ce rapport les typologies d'erreurs les plus fréquentes classées par ordre décroissant afin d'aider les candidats dans leur travail préparatoire. Il les invite, par ailleurs, à consulter les sujets des années précédentes, qui sont une très bonne base d'entraînement dans une démarche de préparation autonome. Il est important de lire les rapports du jury qui, outre une proposition de traduction de l'extrait choisi, proposent une analyse des différentes erreurs relevées dans les copies. Cette lecture attentive permettra aux futurs candidats d'éviter nombre d'erreurs et de mieux appréhender les principaux enjeux et difficultés de ce concours de recrutement qui nécessite à la fois de bonnes connaissances en langue portugaise mais aussi en civilisation des pays de l'aire lusophone. Pour se préparer à cette épreuve de traduction, il est indispensable de travailler à l'enrichissement du registre lexical et de revoir de façon approfondie les différents points de grammaire. Enfin, le jury attire l'attention des candidats sur la calligraphie, qui doit être soignée et lisible de façon à ne laisser aucune marge d'ambiguïté aux correcteurs. Les lettres qui ne sont pas écrites correctement peuvent parfois créer des confusions - notamment entre les *a* et les *o*, les *n* et les *m* ou les accents et les points sur les *i*. Nous rappelons ici que si le jury a un doute à ce sujet, la copie est pénalisée.

Présentation des erreurs

1. Omissions / non traduit / non-sens

L'omission est l'erreur la plus lourdement sanctionnée. En effet, lorsqu'un candidat omet une phrase complète ou une partie de la phrase, il ne prend pas le risque de se tromper contrairement à un autre candidat ayant proposé l'ensemble de la traduction. Dans une copie, il manquait les deux dernières phrases, dans une autre, le candidat a oublié "*elle n'en manquait pas une. Il y avait une fête presque chaque soir pour qui connaissait du monde*", pour ne citer que ces deux exemples. Que ce soit par manque de temps, par inattention ou de façon délibérée pour contourner une difficulté, une copie dans laquelle il manque un segment de phrase, une phrase entière voire tout un passage non traduit, est largement sanctionnée. Il arrive parfois que les candidats oublient de traduire un seul terme qui en soi ne présente aucune difficulté apparente comme par exemple "*a sua irmã*" (au lieu de "*a irmã mais velha*") pour "*son aînée*". Il s'agit là d'une plus petite omission qui, par conséquent, est moins pénalisante mais doit être évitée par ceux qui souhaitent mettre toutes les chances de réussite de leur côté. Il est fortement conseillé au candidat de veiller à TOUT traduire et s'il ignore comment rendre un terme, il est préférable de faire une proposition approximative, pouvant être envisagée comme un faux sens dans le même champ ou hors champ et moins gravement sanctionnée.

Il arrive que certains candidats laissent certains mots ou expressions en français (ex : "*Place aux jeunes*") ou présentent deux options de traduction (dont l'une proposée entre parenthèses ou en note de bas de page), laissant le choix au jury d'opter pour celle qui conviendrait le mieux. Bien que plusieurs traductions soient, bien évidemment, toujours possibles, un seul et unique choix de traduction doit être proposé par le candidat. Ces options sont considérées comme des fautes du même genre que l'omission et sont également lourdement sanctionnées. Il en va de même pour des propositions qui n'ont aucun sens comme : "*para não lhe servir para ser uma qualquer*" ; "*parecer a periférica*" ; "*de estar sujeito da ciume*".



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

2. Barbarismes lexicaux / grammaticaux / contresens

Les barbarismes sont des fautes de langue qui enfreignent les règles de la morphologie et de la grammaire car la forme n'existe tout simplement pas ou est proposée de manière tout à fait déformée. En traduction, ils peuvent consister à importer dans la langue cible des formes qui sont usuelles dans la langue source. Certains candidats ont proposé des termes inexistantes en portugais comme "pressejava" pour "présageait", "envejejada" pour "enviée", "dorenavante" pour "dorénavant", "sufia" pour "suffisait" ou encore "blander" pour "blondeur". Les barbarismes sont différents des néologismes qui, eux, sont volontaires chez les écrivains ou les originaux mais en aucun cas permis dans le cadre d'un exercice de traduction inscrit au concours du Capes.

Les contresens, comme leur nom l'indique, sont des fautes qui consistent à dire le contraire de ce qui est contenu dans le texte de départ. En général, ils sont assez rares dans les copies de CAPES mais certaines en contenaient : "Ela não ficava indiferente" au lieu de "ela não deixava ninguém indiferente" ou encore "Achava chato", "Achava cansativo", "Achava maduro", "Achava triste", "Achava incómodo" pour "Elle trouvait grisant". Les multiples traductions erronées du mot "grisant" nous conduisent à penser qu'un nombre important de candidats ne le connaissait tout simplement pas en français.

Pour pallier les lacunes lexicales, le jury rappelle l'importance de la lecture régulière dans les deux langues, un exercice qui permet d'acquérir et de consolider des réflexes et des automatismes, de renforcer la connaissance du lexique, des structures grammaticales et des différents registres de langue afin de mieux se préparer à la réalisation de l'épreuve de ce concours et à l'exercice de la profession d'enseignant.

3. Grammaire / Conjugaison

Les fautes de grammaire et de conjugaison sont, elles aussi, lourdement sanctionnées car il n'est pas envisageable qu'un futur professeur de langue puisse commettre de telles erreurs. A titre d'exemple, en voici quelques-unes relevées dans les copies :

- Contraction des pronoms :
"conheciam-a" (au lieu de "conheciam-na"), "contemplavam-la" (au lieu de "contemplavam-na")
- Utilisation des pronoms COD/COI :
"lhe esperava" au lieu de "esperava-a /a esperava"; "agradava-a" au lieu de "agradava-lhe /lhe agradava"; "se a tivessem dito" au lieu de "se lhe tivessem dito".
- Place du pronom et/ou confusion entre enclise, proclise :
"se tivessem lhe dito" au lieu de "se lhe tivessem dito"; "tinha casado-se" au lieu de "tinha-se casado"; "tinha felicitado-a" au lieu de "tinha-a felicitado/ a tinha felicitado", "poderia-se imaginar" au lieu de "se poderia imaginar", entre autres.
- Régime verbal :
"achava empolgante de chamar a atenção", au lieu de "achava empolgante chamar a atenção"; "não faltava em nenhuma" au lieu de "não faltava a nenhuma"; "achava piada em atrair" au lieu de "achava piada atrair".
- Accords :
"repetia as pessoas" (au lieu de "repetiam as pessoas"); o olhares (au lieu de "os olhares")
- Temps verbaux / conjugaisons :
"sempre morou" au lieu de "sempre tinha morado" ou "sempre morara"; "não acreditaria" au lieu de "não teria acreditado"; "conhessassem" au lieu de "conhecessem".



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

4. Gallicisme / Faux sens hors champ / Faux sens dans le même champ

Lorsqu'une structure propre au français est introduite abusivement dans la langue cible, on parle de gallicisme : "*sabia-se bonita*" pour "*elle se savait jolie*".

Les faux-sens sont les erreurs les plus communes. Le terme choisi par le candidat est inexact. Parfois, il fait partie du même champ lexical ("*motivante/ gostoso/divertido*" pour "*grisant*") mais parfois pas du tout : par exemple, l'emploi de "*saltava*" (sautait) au lieu de "*soltava [uma gargalhada]*" (éclatait de rire), acquiert un tout autre sens que celui proposé dans le texte de départ. De même, l'emploi de "*velhaca*" (synonyme de "*trapaceiro*", "*patife*", "*manhoso*", "*matreiro*", ne convient absolument pas pour traduire l'expression "*ma vieille*". Pour citer un tout dernier exemple, "*atirar os olhares*" au lieu de "*atrair os olhares*" ne peut nullement traduire le sens de "attirer les regards". Ce sont de faux-sens hors champ qui sont plus lourdement sanctionnés que les premiers.

5. Orthographe / ponctuation

Bien que les fautes d'orthographe soient moins gravement sanctionnées, nous alertons les candidats sur l'importance de ne pas perdre de points inutilement en raison de fautes et de coquilles. Une relecture attentive de la traduction proposée permettrait certainement de les éviter. Par ailleurs, le jury ne devrait pas avoir à rappeler que les candidats doivent s'astreindre aux normes orthographiques pour ce qui relève des majuscules et des minuscules. Pour ce qui est de la ponctuation, il convient également de respecter celle du texte proposé. Certains écarts en termes de ponctuation peuvent même donner lieu à un autre sens et à une autre interprétation, c'est pourquoi le candidat devra veiller à ne pas s'éloigner du texte source.

Les fautes d'orthographe sur des mots usuels ("*manhãzinha*" pour "*manhãzinha*"; « *ella* » au lieu de « *ela* » ; "*secesso*" plutôt que "*sucesso*", ou encore "*entendiate*" au lieu de "*entediante*", pour ne citer que ces quelques exemples) sont fort regrettables chez des candidats qui se destinent à devenir des professeurs de portugais.

Nous rappelons également la nécessité de respecter les accents écrits en portugais, qui doivent être tracés correctement. Pour les correcteurs, un accent ambigu est systématiquement considéré comme une erreur. L'absence d'accent sur certains noms bien connus ou des verbes très souvent utilisés ("*adolescencia*"; "*historia*"; "*estavamos*"; "*ouviamos*") ou, au contraire, la présence d'accent sur ceux qui n'en n'ont pas ("*secretariado*" ; "*vêz*"; "*María*", entre autres) sont, malheureusement, bien trop nombreuses.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Proposition de traduction

Marie gostava do seu nome. Menos comum do que se pensava, agradava-lhe imenso. Quando dizia que se chamava Marie, causava certo efeito. "Marie", repetiam encantados. Não era só o nome que explicava o seu sucesso. Ela sabia que era bonita. Alta e jeitosa, o rosto iluminado pelos cabelos loiros, não deixava ninguém indiferente. Em Paris, teria passado despercebida, mas morava numa cidade suficientemente afastada da capital para não ser considerada como subúrbio. Sempre ali vivera, todos a conheciam. Marie tinha 19 anos, chegara a sua hora. Uma existência maravilhosa esperava-a, ela sentia-o. Estudava secretariado, o que não pressagiava nada – algo se havia de estudar. Era em 1971. "Lugar aos jovens", ouvia-se em todo o lado. Ela frequentava as pessoas da sua idade nas noitadas da cidade, não falhava nenhuma. Havia uma festa quase todas as noites para quem conhecesse pessoas. Após uma infância sossegada e uma adolescência aborrecida, a vida estava a começar para ela. "De ora em diante, quem conta sou eu, passa a ser a minha história, já não é a dos meus pais, nem a da minha irmã". A irmã mais velha casara com um bom rapaz no verão passado, já era mãe, Marie dera-lhe os parabéns pensando : "Acabou a brincadeira, minha menina!" Achava empolgante dar nas vistas, despertar a inveja das outras raparigas, dançar até altas horas da noite, regressar a casa de madrugada, chegar atrasada às aulas. « Ó Marie, voltou a andar na galderice » dizia sistematicamente o professor com falsa severidade. Os mostrengos que chegavam sempre a horas contemplavam-na cheios de raiva. Marie soltava uma gargalhada ruidosa. Se lhe tivessem dito que pertencer à juventude dourada de uma cidade provinciana não augurava nada de extraordinário, não teria acreditado.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Faits de langue

Cette partie de l'épreuve est avant tout une démarche d'observation de la langue. Elle met l'accent sur son fonctionnement et en particulier sur une difficulté de traduction. Le jury constate qu'elle constitue toujours une grande difficulté pour les candidats.

Cette année encore, de nombreuses copies ont révélé un réel manque de maîtrise du lexique terminologique ainsi que de l'analyse grammaticale elle-même.

De nombreuses et très fréquentes confusions entre des termes et des notions grammaticales pourtant simples ont pu être constatées. Certains candidats confondent adjectifs et pronoms possessifs. « Son » a été le plus souvent présenté à tort comme un pronom et les propriétés du pronom ont été attribuées à l'adjectif. Le jury a lu dans certaines copies des erreurs telles que « ...l'adjectif sert à remplacer un autre nom déjà présent dans la phrase... », « la particule "on"... » ou encore « ...le pronom impersonnel "se"... ».

La maîtrise déficiente du français est une autre difficulté rencontrée par certains candidats. Les descriptions et explications fournies peuvent alors prêter à confusion. Le jury a relevé des formulations erronées comme « le pronom *apassivant(e)* « se »... » ou « ...ici le pronom est *occulte*... » et « ...afin de se travailler... ». Le manque de maîtrise du pronom relatif en particulier apparaît dans les nombreuses occurrences de « que », utilisé au lieu de « qui ».

Cas n°1 : Adjectif possessif “son”

Peu de candidats ont comparé les systèmes (français-portugais) et les normes (européenne-brésilienne) de façon pertinente, malgré les nombreux tableaux proposés. De très rares mentions à l'emploi du prédéterminant (article défini) dans la norme européenne ont été faites alors qu'en terme de comparaison des deux normes, cela aurait mérité d'être explicité. De même, contrairement au système français, l'ellipse du pronom possessif en portugais - lorsque le possesseur est clairement identifié dans la phrase - n'a pas non plus été évoquée.

Bon nombre de candidats ont pointé la nécessité d'employer plutôt « *dele / dela* » (« ...*gostava do nome dela* » et non « ...*gostava do seu nome* ») de façon à éviter une « confusion » entre « *ela* » et « *ocê* ». D'aucuns ont porté leur attention sur d'autres aspects, parfois de manière fantaisiste (« ...en langue portugaise européenne, le verbe *GOSTAR* demande la préposition *de*... »).

De nombreux candidats ont, cependant, relevé et souligné le caractère idiomatique de l'expression dans laquelle apparaît la deuxième occurrence (« *son effet* »). Les rares candidats qui ont opté pour la traduction « ...*da mesma idade*... » pour « *de son âge* » ont, quant à eux, su justifier leur choix.

Cas n° 2 : Pronom personnel ou pronom indéfini “on”

Il y a de multiples façons de traduire “on” en portugais et les différentes occurrences du texte ont souvent été correctement rendues et présentées.

Si le narrateur fait partie de l'histoire (intradiegétique), “on” est considéré comme un pronom personnel et peut être traduit par “*nós*”. Le verbe est alors conjugué en portugais à la première personne du pluriel. Il peut aussi être rendu par « *as pessoas* » si le narrateur ne s'inclut pas dans le discours (extradiegétique). Le verbe se conjugue alors à la 3^{ème} personne du pluriel. Lorsqu'il est pronom indéfini, “on” peut aussi être rendu en portugais par la construction passive qui consiste en



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

un verbe conjugué à la 3^{ème} personne du singulier + « se ».

Par manque de temps certainement, un faible nombre de candidats a réellement proposé des pistes didactiques visant à permettre aux élèves de reconnaître et d'exprimer en portugais les équivalents du « on » français. Toutefois, les quelques propositions qui ont été faites consistent essentiellement à donner aux élèves des phrases en français à traduire en portugais et vice-versa. Nous rappelons que la grammaire doit toujours être enseignée en contexte. Ainsi, il est important que les phrases données aux élèves soient en lien avec la leçon. Par exemple, il est tout à fait envisageable, au cours de l'étude d'un texte, qu'il soit d'auteur ou d'actualité, de demander aux élèves de relever les différentes formulations qui seraient traduites par "on" en français. Ils pourront ainsi observer le fonctionnement de la langue portugaise et assimiler les différentes structures possibles pour pouvoir ensuite les réutiliser.

Proposer des pistes de traitement en situation d'enseignement permet aux candidats d'exposer un savoir-faire pratique. Il s'agit de montrer au jury des connaissances linguistiques théoriques et une capacité à les transmettre aux élèves par la mise en œuvre d'une situation d'apprentissage permettant aux élèves non seulement de comprendre le nouveau point de grammaire abordé mais aussi de l'assimiler en l'intégrant dans une pratique orale ou écrite.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La version

Rapport rédigé par Thomas Cailliez et Richard Charbonneau

Présentation du texte à traduire :

Le texte proposé cette année était extrait de *A Grande Arte*, roman publié par l'écrivain brésilien Rubem Fonseca en 1983 et récompensé cette même année par le Prêmio Jabuti. L'intrigue policière plonge le lecteur dans les bas-fonds de la société carioca et de l'âme humaine, sans se départir pour autant d'un humour et d'une ironie acérés, dont l'extrait retenu se voulait un échantillon représentatif. On y découvre en effet le narrateur du roman, l'emblématique Mandrake, avocat cynique mais attachant, invariablement tenté de jouer au détective amateur, brossant le portrait irrésistible de ses animaux de compagnie, la chatte siamoise Elizabeth Feijão et un lézard dont on apprendra plus loin dans le roman qu'il reçut le nom de Diamante Negro.

Cet extrait constituait un texte complètement autonome du contexte tissé dans le roman et ne convoquait pas de connaissances culturelles spécifiques (si ce n'est le plat *mouros e cristianos*, dont il n'était pas attendu qu'il soit connu des candidats, et l'évocation de la plage de Leblon, à Rio de Janeiro, qui, elle, constituait cependant une connaissance en droit d'être exigée d'un candidat au CAPES). Tout comme le texte de Lygia Fagundes Telles proposé lors de la session précédente, il ne présentait pas non plus de réelle difficulté linguistique. L'objectif n'était donc nullement de déstabiliser les candidats mais simplement d'éprouver leur capacité à traduire un texte littéraire accessible du portugais vers le français. Pourtant, comme les années précédentes, l'ampleur des difficultés constatées dans la plupart des copies, liées pour l'essentiel à des insuffisances souvent criantes dans la maîtrise de la langue française écrite, nous oblige à quelques rappels préliminaires sur les modalités et objectifs de l'exercice de version, avant d'évoquer plus en détail les principales difficultés rencontrées par les candidats, puis de terminer sur quelques conseils généraux destinés à guider la préparation de la prochaine session.

Enfin, un hasard cruel aura voulu que le choix de ce texte soit également un hommage non prémédité à la grande figure de la littérature lusophone que fut Rubem Fonseca, récipiendaire du Prêmio Camões en 2003, et disparu quelques semaines avant l'épreuve, le 15 avril 2020.

Remarques préliminaires :

Nous évoquerons dans cette partie quelques considérations fondamentales concernant l'esprit et les exigences de l'exercice de la version, déjà énoncées dans les rapports des années précédentes mais dont il faut bien constater qu'elles ne sont que trop insuffisamment intégrées par les candidats. Commençons par rappeler l'objectif, qui est celui du traducteur, de viser la plus grande équivalence **sémantique** (de sens) et **expressive** possible entre les deux énoncés : celui de départ (le texte à traduire) et celui d'arrivée (la traduction). Ce qui revient à dire qu'il s'agit de transmettre tout à la fois le sens du texte original et l'effet qu'il produit sur le lecteur. Les contraintes qu'impose le déroulement de l'épreuve (temps limité, interdiction des dictionnaires) ne permettent bien évidemment pas de viser une traduction parfaite, qui par essence n'existe de toute façon pas, car l'équivalence sémantique et expressive ne peut être totale lorsqu'on passe d'une langue à l'autre. Néanmoins, l'exercice permet de vérifier assez aisément si le candidat possède une maîtrise satisfaisante des deux langues en action.

L'exercice de la traduction permet en effet au jury de vérifier d'une part la bonne compréhension du texte à traduire, et plus largement de la langue source, et d'autre part la maîtrise de l'expression écrite dans la langue cible : il est en effet attendu des candidats qu'ils fassent la preuve de leur



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

aptitude à traduire dans une langue qui soit parfaitement fluide et authentique (comme si le texte avait été rédigé originellement en français), tout en s'éloignant le moins possible du texte original. Pour cela, il convient de maîtriser parfaitement la grammaire des deux langues, de savoir naviguer avec justesse entre les différents registres de langue, de dominer parfaitement le vocabulaire courant et bien le lexique spécifique et enfin d'être capable de s'appuyer sur le contexte et sur son bon sens pour pallier ses éventuelles lacunes lexicales et s'approcher au mieux du sens du texte original, ou du moins proposer une solution plausible. Le plat *mouros e cristianos* fournissait cette année une illustration intéressante de ce cas de figure et le jury n'a pas pénalisé les candidats, pas si nombreux, ayant su formuler une proposition vraisemblable (par exemple : « *spécialités cubaines* »).

Rappelons enfin, même si cela va de soi, que la fidélité au texte original que vise la traduction inclut bien évidemment l'exhaustivité. Il est d'ailleurs tout à fait logique que la faute la plus lourdement sanctionnée en traduction soit l'omission (la sanction étant naturellement proportionnelle à la longueur de l'omission). Le candidat, lors de ses relectures finales, se doit de comparer son travail au texte original en quête d'éventuels oublis. Qu'ils soient volontaires ou involontaires, le jury ne manquera pas de les repérer lors de la double correction, Il appréciera également que la calligraphie des candidats soit dénuée de toute ambiguïté et rappelle enfin que les doubles propositions (deux traductions pour un même passage, laissées au choix du jury) sont à proscrire.

Relevé des erreurs les plus fréquentes :

Cette session du concours a confirmé le constat déjà dressé lors des années précédentes : ce sont avant tout des lacunes criantes dans l'expression écrite en français qui expliquent que bien des candidats oblitèrent leurs chances d'être admissibles par un résultat en version bien trop faible.

Nous ne pouvons que répéter, année après année, l'importance de la maîtrise du français pour qui se destine à devenir fonctionnaire de l'Etat, même si sa mission première sera d'enseigner une langue étrangère. Sans une maîtrise suffisante, le futur enseignant se verra bien souvent handicapé dans un certain nombre de ses missions (relations avec les familles, avec les collègues, travail en équipe au sein de la communauté éducative...), au risque même de desservir sa discipline.

L'existence d'une épreuve de version au concours de recrutement des futurs professeurs de portugais n'est donc pas un luxe. Mais elle ne sera pas non plus un écueil infranchissable à qui se donne les moyens de la préparer avec méthode et régularité tout au long de l'année qui précède le concours. Elle doit aussi donner lieu à une prise de conscience de la différence qui existe entre communication orale et expression écrite, cette dernière ne pouvant être la simple transcription de la première. La question des registres y sera en effet plus prégnante, le lexique convoqué plus étoffé, les structures de phrase plus complexes et enfin les éventuelles approximations linguistiques beaucoup plus visibles.

Pour autant, même si le propos liminaire insiste sur la maîtrise de la langue d'arrivée et même si, comme cela a été déjà évoqué, le texte retenu cette année n'offrait pas de réelles difficultés, force est de constater que sa compréhension n'est pas toujours allée de soi et que certains passages ont fait trébucher d'assez nombreux candidats :

- Le **plus-que-parfait simple** (*pretérito mais-que-perfeito simples*), dont plusieurs occurrences apparaissaient dans le texte (*nascera, habituara, passara, levará, fora...*), a fréquemment été mal identifié et traduit par un autre temps (ainsi, « *pois levará Elizabeth* » traduit par *je peux amener Elizabeth* ou *Elizabeth [...] passara a exigir* traduit par **Elizabeth [...] passe à exiger*), ou encore a donné lieu à de grosses erreurs lors de sa transposition en français (**elle avait naït*).



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

- La phrase « *Por ter a consciência pesada (pois levava Elizabeth, ainda púbere, para ser castrada) eu, ou a empregada, diariamente percorríamos as feiras livres e peixarias da cidade à cata de sardinhas frescas* » a entraîné de très nombreuses erreurs. En premier lieu, parce que la valeur causale de *por* a échappé à de nombreux candidats (*Je pourrais avoir la *conscience qui me travaille / *Faute d'avoir un lourdeur à la conscience*). Ensuite, et cela concerne désormais l'expression en français, parce que le segment « *levava [...] para ser castrada* » a donné lieu à de fréquents lusismes (*J'avais apporté Elizabeth encore jeune pour être castrée*, ou encore **A cause d'avoir pris Elizabeth, encore à la puberté, pour être castrée*). Enfin, parce que des lacunes lexicales diverses ont pu entraîner toutes sortes d'erreurs et valoir par exemple à Elizabeth une *circuncision*.
- Les occurrences de **além de** (« *Elizabeth, além de tornar-se rabugenta* » et « *Além da correinha* ») ont pu poser des difficultés de compréhension surprenantes, comme le montre par exemple la traduction **Elizabeth, plus que devenir grongnante*.
- Dans certaines copies, les **sujets non explicités** ont pu faire l'objet de contresens (comme, par exemple, la phrase « *Passara a detestar a solidão, um dos grandes prazeres dos gatos jovens e saudáveis* », traduite ainsi : *J'ai *fini par détester la solitude, un des grands *plaisir des chats jeunes c'est de s'amuser*), ce qui ne pouvait que trahir une mauvaise compréhension du sens général du texte.
- L'expression **à medida que**, dans le segment « *À medida que envelhecia* », a pu engendrer un certain nombre d'erreurs (*à midi elle se lève*), révélant que son sens (*au fur et à mesure que*) n'était pas compris, ou encore provoquer de lourdes maladroites (*à l'avancement de son âge*).
- Très étonnamment, quelques copies ont montré que les différents sens du verbe *precisar* n'étaient pas connus. Ainsi, « *Era preciso que lhe piassem o rabo* » a pu être traduit par *Je *présise que je lui pince le derrière*.

Mais, au-delà de certaines difficultés dans la compréhension du texte, telles que celles que nous venons d'illustrer, c'est avant tout au moment du passage au français que beaucoup de candidats ont souffert. Faute, en premier lieu, d'une connaissance satisfaisante des principales règles régissant la grammaire française. Nous proposons donc une présentation synthétique des erreurs les plus fréquemment rencontrées et invitons les futurs préparateurs à partir de ce « catalogue » pour cibler ce qui pourrait être chez eux des lacunes justifiant une attention particulière, car il s'agit de fautes lourdement sanctionnées :

- **accords erronés sujet-verbe** (**on les mettaient ; *des gens qui tue*) ;
- **conjugaison** des verbes (**Rétorqui ; *fesait ; *elle fût déjà capable ; *Elizabeth exigeait bruyamment que le sable [...] puissiez être enlevé ; *elle appris ; *je lui parlait ; *j'habitait ; *lui dit-je...*) ;
- **formation des participes passés** (**elle a appris ; *j'ai dis ; *j'ai fini...*) ;



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

- **règle de l'accord du participe passé après l'auxiliaire avoir**, très rarement maîtrisée, ce qui pose notamment problème lors de l'utilisation d'un temps composé. Ainsi, le segment « *uma japonesa chamada Mitsuko, que a habituara a comer sardinha crua* » a presque toujours été traduit, quand les candidats avaient su au préalable reconnaître le plus-que-parfait simple du texte brésilien, par [...] *qui l'avait habitue à manger des sardines crues*.
- erreurs dans le **choix des temps**: *c'était le coup de foudre* et non *ce fut* ou *cela a été* ; *pretérito perfeito simples* (« *Levei o lagarto para casa.* ») traduit par un présent de l'indicatif (*Je lève le serpent et je rentre à la maison*) ;
- absence de **concordance des temps** (**Je pensais qu'il y a des gens qui tuent des animaux pour faire une ceinture*) ;
- non-respect de l'obligation d'utiliser en français, contrairement au portugais, un **sujet explicite**, ce qui conduit à des énoncés très maladroits : **comme si lui restait* ;
- à l'inverse, **répétition fautive du sujet** avant un même verbe (**Elizabeth, en plus de devenir groniogne, elle faisait des exigences*) ;
- erreurs dans l'emploi des **pronoms relatifs**, et notamment confusions entre *qui* et *que* (**un plateau [...] que traînait*) ;
- **accords fautifs** des adjectifs et des participes passés, concernant aussi bien le genre que le nombre : **des yeux bleues*; **mal réveillé et énervé, Elizabeth*; **si elles étaient surgelés*; **le seule bruit*; **une japonaise appelé*; **elle est venu...* ;
- non-emploi de l'adverbe **ne** (**Elle s'arrêtait que si* ; **être fait que de* ; **il y a pas si longtemps*) ;
- confusions dans l'emploi des **pronoms personnels** (**Je le donnais des bisous*) ;
- erreurs dans le **placement des adverbes** (**Elizabeth rarement faisait des interventions*) ;
- erreurs dans le choix des **articles** (**faire de bracelets* ; **avec beaucoup des bruits* ; **elle urlait de gémissements sans raison*) ou bien omission fautive de l'article (*ovo* – dans le segment « *Perguntei o que o lagarto comia. "Ovo"* » – traduit par *Œuf* au lieu de *Des œufs*).

Si le lexique du texte était dans l'ensemble très abordable, **faux-sens** et **barbarismes** (mots qui n'existent pas ou bien sont exagérément déformés ou encore employés avec un sens qu'ils ne possèdent pas) ont malgré tout émaillé un certain nombre de copies, et cela même lorsqu'il s'agissait de mots d'usage courant. Un adjectif comme *rabugenta*, par exemple, a pu donner lieu à la fois à des traductions approximatives (*difficile*) et à des barbarismes (**grognoneuse*, **groniogne*, **grognante...*). Autre mot d'emploi fréquent, *poltrona* a permis de vérifier que l'équivalent français était mal maîtrisé (**feuiteils*, **fautailles*, **feuiteuil*). De son côté, *verduras* a trahi les difficultés de nombreux candidats à trouver un équivalent en français (*des crudités*) : *des légumes* et *de la verdure* ont été en effet les choix les plus fréquents, à côté de solutions plus maladroites encore, comme *des feuilles vertes cuites*. Enfin, « *Foi amor à primeira vista* » (*coup de foudre* en français) a



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

valu quelques traductions farfelues : *C'était le *coudre-fou, ou bien l'amour à la première vue.*

Le lexique lié aux chats a lui aussi été source d'erreurs, en particulier les segments « *a areia do seu banheiro* », « *das unhas sendo afiadas no carpete ou nos estofados das poltronas* » et « *miadela* ».

Dans le premier cas, nombreux ont été les candidats qui ont buté sur le mot *litière* (qui correspond au sable - ou autres particules - destiné à absorber les excréments du chat), qu'ils employèrent (par synecdoque, la partie étant prise pour le tout) dans le sens de *bac*. Ils se retrouvaient dès lors à proposer des traductions approximatives comme *le sable de sa litière*, quand une solution toute simple aurait été d'écrire *la litière de son bac*. Dans le deuxième cas, l'expression idiomatique *faire ses griffes*, qui correspondait précisément à la scène décrite, n'était connue que de très peu de candidats, ce qui entraînait les autres vers des formulations très maladroitement (*aiguiser ses ongles, affûter ses ongles, ses griffes en train de se faire aiguiser...*). Enfin, si *miadela* a la plupart du temps été bien traduit (*miaulement*), plusieurs barbarismes ont été relevés (**miaulade ; *mieusement...*).

De façon plus générale, les barbarismes ont été assez fréquents dans les traductions proposées (pour n'en citer qu'un petit échantillon : **se recusant ; *insistamment ; *veementement ; *nailon*). Or, il s'agit de fautes lourdement sanctionnées, il convient donc que les candidats optent pour des solutions dont ils sont sûrs.

Enfin, relevons que le segment « *Quando eu chegava em casa, do escritório* » s'est avéré plus piègeux qu'il n'en avait l'air, les candidats comprenant presque toujours le sens original, mais peinant à le rendre de façon simple et claire en français (*Quand j'arrive de la maison, après mon travail au bureau ; Quand j'arrivais du bureau à la maison ; Lorsque j'arrivais à la maison, en *provenant du bureau...*).

Il nous faut évoquer pour finir l'**orthographe** et constater que les mêmes types d'erreurs se répètent de session en session :

- **doubles consonnes absentes** (**apris ; *bruyamment ; *décolée ; *poissonier ; *vieillisait ; *émètre ; *aparente ; *nomée...*) ;
- à l'inverse, **doubles consonnes abusives** (**s'appellait ; *appellé ; *parcourrions à l'imparfait ; *litière ; *alluminium...*) ;
- mauvaise maîtrise des règles de l'**accentuation graphique** en français (**emette ; *cèssant ; *vetement ; *litière ; *premiers ; *detester ; *proméner...*) ;
- difficultés avec les graphies correspondant aux sons [ʒ] (**exigait ; *jenoux*) ou [s] (**présise*) ;
- oubli de la **majuscule obligatoire pour les gentils** (termes désignant les habitants d'un lieu) lorsqu'il s'agit de substantifs (« *uma japonesa* » a presque toujours été traduit par **une japonaise* au lieu de *une Japonaise*).

Recommandations finales aux futurs candidats :

Le catalogue d'erreurs qui précède ne saurait faire oublier certaines copies sortant du lot, car capables de rendre de façon suffisamment sûre le sens du texte de Rubem Fonseca, au moyen parfois de belles trouvailles de traduction. Mais de tels travaux sont restés bien davantage l'exception que la règle et il nous apparaît nécessaire d'attirer l'attention des futurs candidats sur l'importance d'une préparation sérieuse et de long cours à l'épreuve de version.

Les difficultés constatées sont les mêmes, année après année, ce qui tend à montrer qu'une préparation ordonnée est possible et souhaitable, à partir d'une révision systématique des règles de la grammaire et de l'orthographe des deux langues, d'un enrichissement lexical progressif, d'un entraînement raisonné et réfléchi à la traduction et enfin de lectures choisies, dans les deux langues, mélangeant époques, genres et registres.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Au-delà même de l'objectif que représente l'épreuve de version, le candidat sortira de cette préparation armé d'une compréhension plus fine des textes en langue portugaise et plus maître de son expression en langue française, ce qui ne pourra être qu'un atout majeur pour sa carrière professionnelle ultérieure.

Proposition de traduction:

Elizabeth Flageolet était une chatte siamoise bigleuse et aux yeux bleus. Elle était née chez une Japonaise du nom de Mitsuko, qui l'avait habituée à manger des sardines crues. Lorsqu'elle s'installa chez moi, elle apprit à manger des œufs, de la viande, des légumes, des crudités, des haricots avec du riz, du riz et des haricots noirs à la cubaine. En vieillissant, Elizabeth, en plus de devenir grincheuse, s'était mise à exiger, pour se sustenter, de n'être nourrie que de sardines fraîches, se refusant à les manger si elles avaient été au préalable congelées et protestant avec insistance et véhémence si on les lui mettait dans son assiette. Comme j'en avais lourd sur la conscience (d'avoir emmené Elizabeth, encore pubère, se faire stériliser), j'arpentais tous les jours, ou envoyais mon employée de maison le faire, les marchés et poissonneries de la ville en quête de sardines fraîches. En outre, désormais, dès le lever du jour, Elizabeth exigeait à grand bruit que la litière de son bac, un plateau en aluminium qui se trouvait dans l'office de l'appartement, soit retirée et remplacée par une litière propre. Lorsqu'elle était jeune, Elizabeth se manifestait rarement, l'unique bruit qu'elle produisait avec régularité étant celui de ses griffes, qu'elle faisait sur le tapis ou sur le tissu des fauteuils. Il fallait que quelqu'un lui marche sur la queue ou pire encore, pour qu'elle lâche un faible miaulement. Mais désormais, elle émettait des gémissements lancinants sans raison apparente et ne cessait que lorsque je la prenais dans mes bras et l'embrassais et lui parlais. Elle en était venue à détester la solitude, un des grands plaisirs des chats jeunes et en bonne santé. Lorsque je rentrais du bureau, elle me suivait partout, à la manière indigne des chiens, implorant de l'affection. Et elle avait même été capable, à une époque pas si lointaine, de vivre avec un lézard. Un jour – je vivais alors avec Berta Bronstein – j'étais à la plage, au niveau de la promenade de Leblon, lorsque je vis un type avec un grand lézard, mesurant plus d'un mètre de long, noir avec des taches jaunes qui brillaient au soleil, tenu au cou par une corde en nylon. Ce fut le coup de foudre. Je demandai ce que mangeait le lézard. "Des œufs", répondit le type qui tenait l'animal, "aujourd'hui, il en a déjà mangé huit, avant de venir se promener". Le lézard sortit sa langue, avec vélocité, comme s'il lui restait encore un goût d'œuf dans la bouche. "Et dire qu'il y a des gens qui tuent un tel animal pour fabriquer un simple bracelet de montre", dis-je. "Pas celui-ci", répondit l'homme, avec une certaine fierté dans la voix, "celui-ci est grand, assez grand pour une paire de chaussures ainsi qu'un portefeuille. En plus du bracelet." Je me penchai et caressai l'animal; la peau lui pendait dessus, comme un vêtement trop large, et son corps, à l'intérieur, ne semblait constitué que d'un unique os extrêmement dur. "Deux mille", dit l'homme. Je ramenai le lézard à la maison.

Les sujets des épreuves écrites de composition et de traduction sont téléchargeables à l'adresse suivante :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid149235/sujets-rapports-des-jurys-2020.html>



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bibliographie pour la traduction

Dictionnaires unilingues /bilingues

AZEVEDO, D., *Grande Dicionário de Português/Francês. Francês/Português*, Lisboa, Bertrand, 11a ed., 1998.

CASTELEIRO, J. M., *Dicionário da língua portuguesa contemporânea*, Lisboa, Academia das Ciências e Fundação Calouste Gulbenkian, Ed. Verbo, 2001.

Dicionário francês-português, Porto, Porto Editora, 2016.

Dicionário português-francês, Porto, Porto Editora, 2016.

FERREIRA, A. B. de H.; FERREIRA, M. B.; ANJOS, M., *Dicionário Aurélio da língua portuguesa*, Curitiba, Positivo, 5a ed., 2010.

HOUAISS, A.; VILLAR, M. de S., FRANCO, F. M., (dir.), *Houaiss: Grande Dicionário da Língua Portuguesa*, Lisboa, Círculo de Leitores, 2015.

HOUAISS, A.; VILLAR, M. de S., *Dicionário Houaiss de sinónimos e antónimos*, Lisboa, Temas e Debates, 2007.

Dicionário prático ilustrado, Lello e Irmãos Editores Michaelis.

Josette REY-DEBOVE ; Alain REY, *Le Nouveau Petit Robert de la langue française*, ed. 2007.

Le Grand Larousse illustré 2017.

Grammaires françaises et portugaises

WAGNER Robert Léon ; PINCHON Jacqueline, *Grammaire du français*, Hachette Supérieur, 1991.

GREVISSE, Maurice ; GOOSSE, André, *Le Bon usage. Grammaire française : 75 ans*, Bruxelles/Paris, De Boeck/Duculot, 15e ed., 2011.

CANTEL, Raymond, *Précis de Grammaire Portugaise*, Paris, Editions Vuibert, 1999.

CARREIRA, Maria Helena Araújo ; BOUDOY, Maryvonne, *Pratique du Portugais de A à Z*, Paris, Hatier scolaire, 1994.

CUNHA, C.; Cintra, L., *Nova Gramática de Português Contemporâneo*, Lisboa, Ed. Sá da Costa, 1984.

FREIRE, N. A., *Les verbes portugais et brésiliens*, Paris, Hatier, « Bescherelle », 1997.

VENTURA, H. ; OLIVEIRA, Luísa ; SARDINHA, Leonor, *Saber português hoje: gramática pedagógica da língua portuguesa*, Lisboa, Didáctica, 2005.

TEYSSIER, Paul, *Manuel de langue portugaise, Portugal-Brésil*, Paris, Klincksieck, 2002.

VENTURA, M. H. ; CASEIRO, Manuel, *Guia prático de verbos com preposições*, Lisboa, Lidel, 1996.

Sitographie

[Ciberdúvidas](#)

[Priberam](#)

[Infopédia](#)

[Dicionário online de português](#)

[Françaisfacile.com](#)

[Cnrtl.fr](#)

Pour enrichir son lexique et s'entraîner à la traduction

NOGUEIRA SANTOS António, *Novos dicionários de expressões idiomáticas*, Edições João Sá da Costa, 1990

MENDES CAMPOS Aluísio, *Dicionário francês-português de locuções*, Editora Ática, 1980

LEITAO-HEYMAN Angela et MARTINS PIRES Maria do Carmo, *Du mot à la phrase, Ellipses*, 2000

PARVAUX Solange, *Contes et Chroniques d'expressions portugaises*, Bilingue, Les langues pour tous, 1986.